
VOIE VERTE SALON / LAMANON

Dimanche 29 Mars / 10h00

Mairie de Salon

8.5 kms – 30 min. de Salon à Lamanon
(mairie)(17 kms A/R)

- ▶ 6 kms sur voie verte entièrement sécurisée,
- ▶ Voie verte interdite aux voitures et motos,
- ▶ Revêtement pour (presque) tous les vélos,
- ▶ Casque obligatoire pour les enfants (⇒ 12 ans).
- ▶ Tous types de vélos, sauf pneus trop fins.

Partez à la découverte de la nouvelle voie verte vélo et piétons qui relie aujourd'hui Salon-de-Provence à Lamanon.

En à peine 30 minutes de vélo, on peut désormais rejoindre ces deux villes, avec une bonne partie du parcours en voie verte interdite à la circulation des motorisés.

L'Aprovel vous propose un parcours le plus sûr possible et adapté à tout le monde à partir de 8 ans.

Départ à 10h00. Retour vers 12h30.



Assurance : Cette randovélo familiale n'est pas une prestation de service de l'Aprovel. L'association, qui ne sert que de guide, n'est pas responsable en cas de chute ou d'accident. Chacun(e) est responsable de lui-même et de ses enfants.

